

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER



Saint-Simon Environnement



BULLETIN de novembre décembre 2022

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Au tournant de cet automne qui fut chaud, nous voici dans les premiers froids hivernaux. En attendant nos actualités ci-dessous vous montrent que le quartier demande toujours autant d'implication pour en préserver du mieux possible la qualité de vie. Que ce soit sur les équipements publics en place, attendus ou réclamés, l'incinérateur tout proche, la circulation et les déplacements, l'urbanisation avec ses lots de logements collectifs, le futur PLUiH, la vigilance est toujours de mise !

Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions et participer à nos actions.

M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau

Urbanisme

Suivi des permis de construire, commission urbanisme

Dépôts de permis :

- 26 appartements au 25 ch de Basso-Cambo
- 4 logements au 29 route de Seysses
- 1 maison au 25 ch du Prilloume
- 1 maison au 96b ch de Canto-Laouzeto

Permis accordés :

- 22 appartements au 24 route de St-Simon
- 1 maison au 13 rue du Prilloume
- 1 maison au 10 rue Signoret
- 2 maisons au 116 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 33 ch de Basso-Cambo
- 1 maison au 98 ch de Canto-Laouzeto
- 1 maison ch Liffard
- 1 maison au 15 rue du Prilloume

Commission urbanisme :

Un projet de 26 appartements nous a été présenté au **12 chemin du Loup** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 2500 m². Voici un an, un autre promoteur avait déjà proposé un projet similaire sur cette parcelle.

Un projet de 29 appartements nous a été présenté au **348 chemin de Tucaut** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 2800 m².

Nous avons donné un avis négatif à ces deux projets qui sont deux fois plus dense que ce qui était possible avec le PLUi-H et donc n'appliquent pas les directives de M. Moudenc.



La Métropole a mis en ligne sur son site internet les permis de construire déposés et accordés (ou refusés). Cela nous évitera d'aller place des Carmes chaque mois, et permettra à tous de suivre les dépôts de permis : <https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

Réunion publique du 10 octobre : "les associations à la rencontre des habitants de Saint-Simon"



vues de la salle le 10 octobre 2022

Le 10 octobre s'est déroulée dans la salle de la place de l'Église la réunion organisée par les deux associations, le Collectif de Défense et Saint-Simon Environnement, une réunion d'information et d'échange avec les habitants sur le thème de l'urbanisme.

Cette réunion a rencontré un succès certain vu que la salle était comble.

Comme annoncé, elle a commencé par une large présentation de la situation de l'urbanisme sur notre quartier (statistiques, préparation du nouveau Plui-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat), bilan de la participation de nos deux associations aux Commissions Urbanisme organisées avant chaque projet de bâtiment collectif, perspectives, etc...).

Nous avons rappelé l'intérêt de cette commission dont notre quartier est le seul à bénéficier, qui permet de freiner (un peu) les ardeurs des promoteurs ou d'amender leurs projets, même si ce n'est pas suffisant.

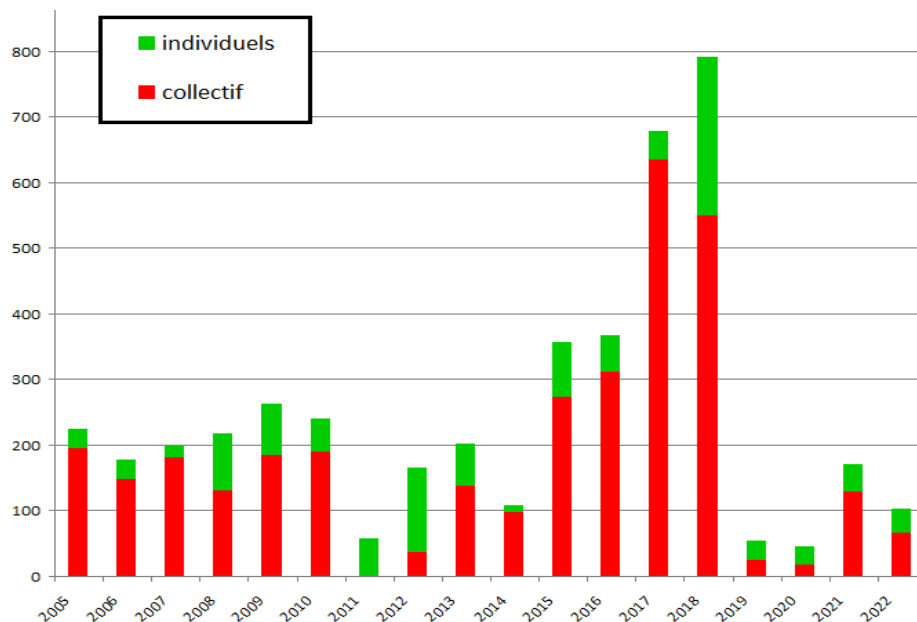
Les participants se sont alors exprimés sur ce sujet, en particulier les formes d'actions envisageables (manifestation, pétition, courriers ...).

Il a alors été préconisé, dans un premier temps, de privilégier les courriers individuels adressés à Mme la Maire de quartier ou à M. le Maire afin d'obtenir une réelle protection du caractère pavillonnaire du quartier lors de l'élaboration prochaine du PLUi-H.

D'autres sujets ont ensuite été débattus (voirie, sécurité ...), certains avec passion !

Suite au succès de cet échange associations / habitants, d'autres réunions de ce type sont à prévoir.

	collectif	individuels	Total
2005	195	29	224
2006	148	29	177
2007	180	18	198
2008	130	88	218
2009	185	78	263
2010	190	50	240
2011	0	57	57
2012	37	128	165
2013	138	63	201
2014	97	10	107
2015	273	83	356
2016	311	55	366
2017	634	43	677
2018	549	242	791
2019	24	29	53
2020	18	28	46
2021	129	41	170
2022	66	37	103
Total	3304	1108	4412



Incinérateur

La concertation préalable vient de s'achever par une réunion de restitution le 21/11 dans la salle de réunion de Lafourguette



Pour resituer le contexte :

Cette concertation préalable avait pour objet de recueillir les avis du public et des associations qui se sont impliquées. C'était plutôt une consultation, de l'avis émis par les participants le 21 novembre. Un rapport synthétisant cette concertation sera remis dans un mois par les garants de la Commission Nationale du Débat Public à DECOSSET qui aura à son tour deux mois pour présenter une version éventuellement remaniée de son projet. Un nouveau round de concertation s'ouvrira alors.

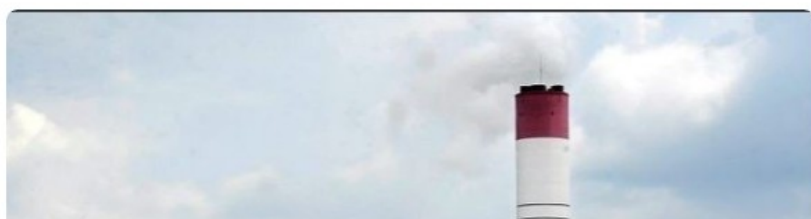
Que retirons nous de cette première phase :

- Qu'il était important de prendre connaissance de manière aussi fine que possible du dossier, de demander des précisions, d'émettre des doutes, des alternatives afin que ces éléments aient une chance d'entrer dans la version remaniée
- Que nous avons dû investir beaucoup d'énergie pour avoir la meilleure des connaissances de ce projet. Que ce soit par la lecture des documents fournis, être présent au plus de réunions possibles pour poser des questions, obtenir des réponses, poser le doigt sur des risques, des contradictions, faire des contre-propositions.

- Que l'opiniâtreté a payé dans la reconnaissance des associations riveraines, au point d'avoir obtenu une réunion spécifique à Saint Simon à laquelle vous êtes venus nombreux manifester votre implication et vos inquiétudes, merci à vous !
- Que de nombreuses interventions des publics ont bien pointé la faiblesse de l'ambition en matière d'amélioration de la gestion des déchets devant aboutir à une réduction des tonnages incinérés.
- Que la gestion de l'incinérateur et des tonnages apportés à l'usine présentent des points à améliorer
- Que les apports doivent aussi faire l'objet d'une gestion plus serrée, et nous avons pointé l'absence de la Région qui est à la manœuvre dans la gestion des déchets de son territoire, ce qui fait qu'aujourd'hui nous incinérons des déchets venant d'autres territoires que celui de DECOSET (20 000 tonnes du département 65).

Nous avons proposé que l'usine soit reconstruite loin des zones habitées, par exemple près de la route d'Espagne, pour préserver la santé des habitants de St-Simon et de Lafourguette et nous avons remis le résultat de la pétition en ligne au DECOSET.

Reconstruire l'incinérateur de Toulouse Mirail loin de zones habitées



1 259 ont signé. Prochain objectif : 1 500 !



bruno DV a signé la pétition



didier RAMON a signé la pétition

Commission de quartier du 2 décembre



La commission de quartier s'est tenue le 2 décembre, en présence de Mme Marty adjointe chargée des permis de construire, de Mme Ochoa, maire de quartier, du directeur de l'urbanisme de la Métropole, et des services gestionnaires de la voirie dans notre secteur.

Vous étiez nombreux et Mme Marty a pu constater que le sujet des permis de construire intéressait les habitants.

La conduite des projets de construction de logements

Elle a commencé par rappeler le rôle de la Commission urbanisme dont notre quartier est le seul à bénéficier et a présenté les principes du pilotage des projets de collectifs à St-Simon :

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

Principes qui guident le pilotage des avant-projets sur St-Simon :

- Tendre vers le respect des objectifs fixés par le PLUIH de 2019
- Réaliser une étude phytosanitaire et travailler en préservant le capital végétal de la parcelle ou les sujets intéressants
- Se rapprocher de la forme urbaine environnante d'habitat pavillonnaire en travaillant sur des bâtiments au gabarit de grosses maisons
- Préserver le patrimoine bâti existant



Commission de quartier 6.4
Jeudi 1^{er} décembre 2022

Mon Quartier + Facile
MAIRIE DE TOULOUSE

Elle a ensuite présenté les chiffres des permis accordés depuis 2019, en comparaison des projets qui ont été soumis par les promoteurs :

Depuis 2019 à mi-novembre 2022 (3 ans et 10 mois)	AVANT-PROJETS Nombre de logements présentés en revue de projet/esquisse	PERMIS DE CONSTRUIRE Nombre de logements autorisés
ZAC Tibaous	-	30
OAP Guilhaemy	551	10
Saint-Simon	1515	275 (165 en collectif + 110 individuels)
6.4 Est route de Seysses	379	216 (212 en collectif + 4 individuels)
TOTAUX	2445	531

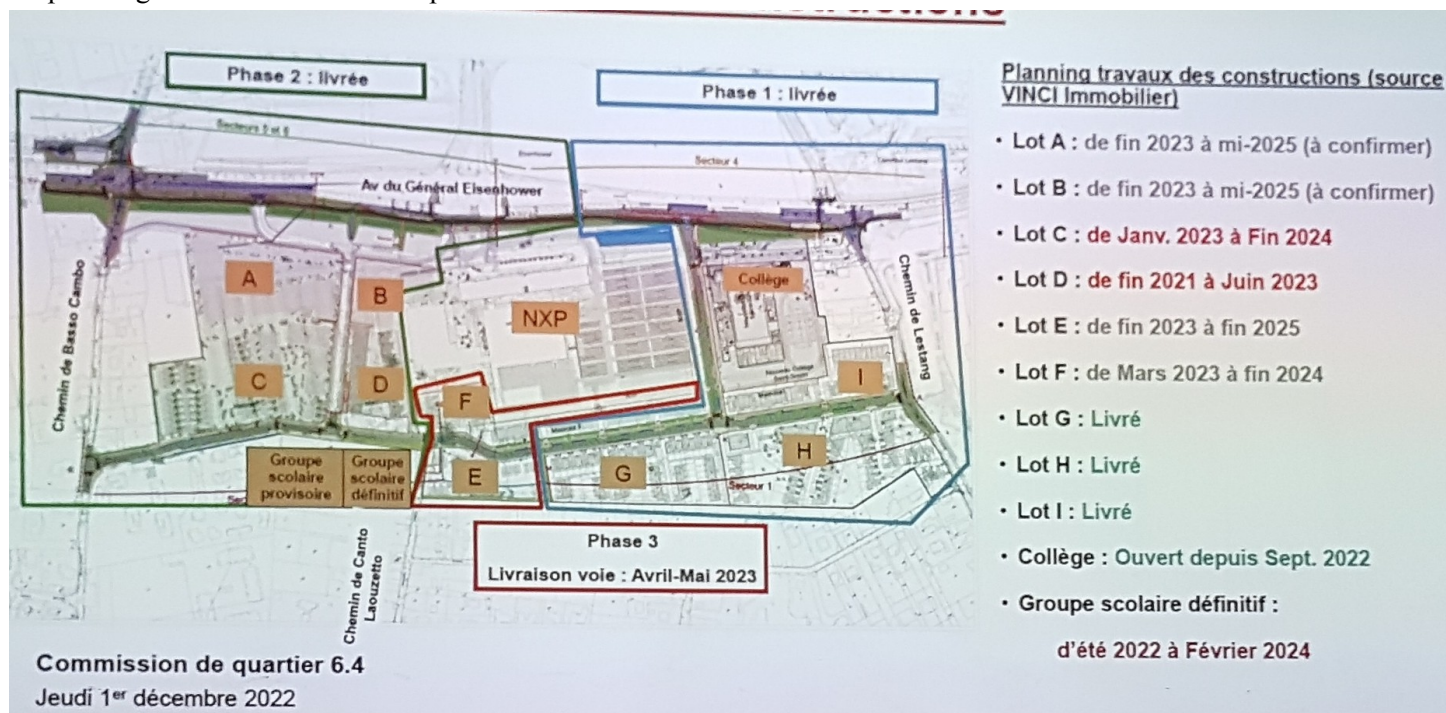
Le point positif est que "seulement" un quart des logements que les promoteurs voulaient construire ont été autorisés. Cela démontre que notre présence à la commission urbanisme n'est pas inutile et que la Mairie nous soutient pour éviter une densification galopante.

Ce qui est inquiétant, c'est que les projets stoppés ne sont peut-être que suspendus et que tant que le nouveau PLUi-H ne sera pas en vigueur, la situation restera tendue. Nous avons eu confirmation que les règles du PLUi-H annulé en 2021 serviront de base à l'élaboration du futur PLUi-H

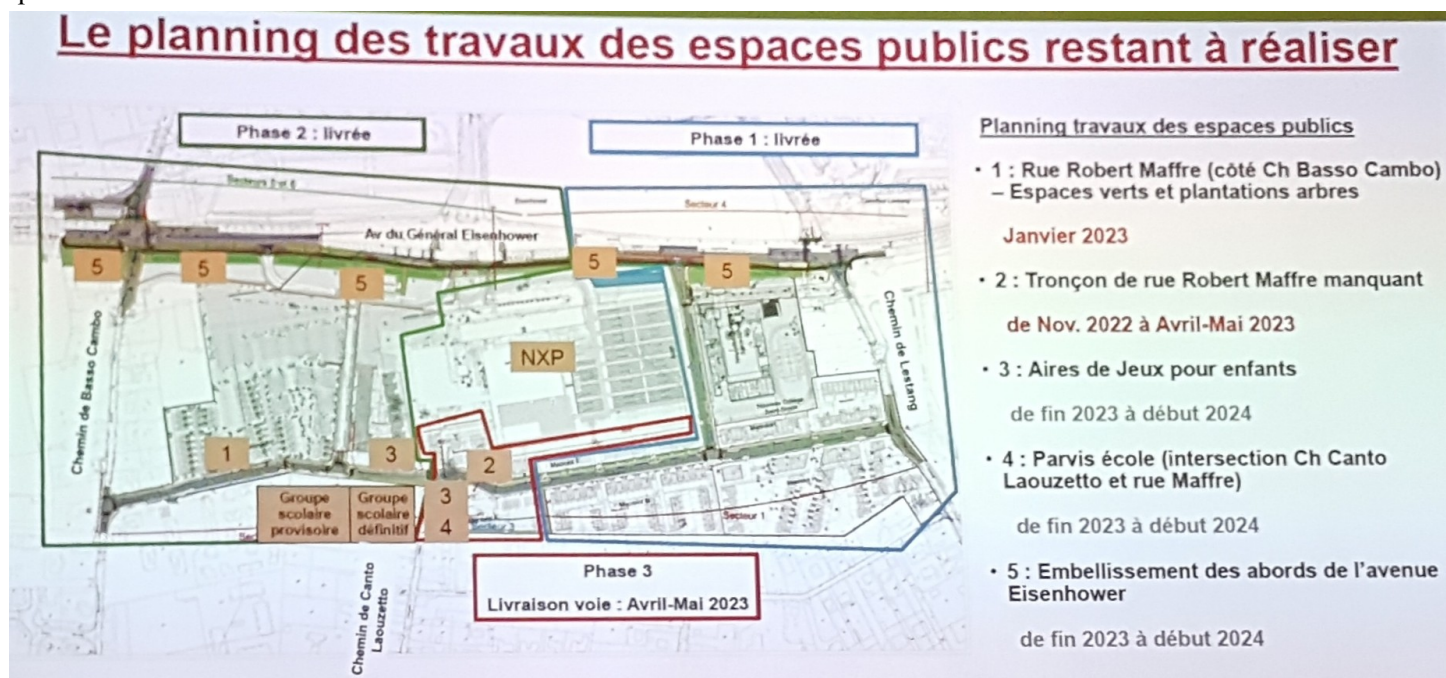
Nous avons demandé que dès que cela sera possible, des "sursis à statuer" soient prononcés contre les permis qui seraient trop denses, car le PLUi-H ne sera prêt qu'en 2025.

Point sur le projet VINCI-NXP

Le planning des constructions a été présenté :



Ensuite des informations ont été données sur le planning de réalisation des équipements publics liés à l'opération Vinci. A noter, la création à notre demande, de 2 aires de jeux pour des âges différents, alors que le projet de départ n'en prévoyait qu'une.



Des parents d'élèves de l'école Canto ont déploré la petitesse du parking de la future école qui n'accueillera que 14 places...

Aménagements cœur de quartier :

Le cœur de quartier de l'église fait l'objet d'un projet de réaménagement dont l'état d'avancement nous a été présenté

Projet Cœur de Quartier Saint-Simon et Réguelongue

Périmètre Cœur de quartier Saint Simon/Réguelongue

MAIRIE DE TOULOUSE



Le périmètre opérationnel en jaune comprend le parking face au 3 rue Réguelongue et la place de l'église.

L'objectif est de requalifier l'espace public : optimisation des différents espaces, apaisement des circulations et végétalisation.

Enveloppe budgétaire du projet : 700 000€ TTC

Calendrier :

Etudes et concertation : d'octobre 2022 à début 2024

Préparation des travaux : 2nd semestre 2023

Travaux : 1^{er} semestre 2024 à début 2025



Projet Cœur de Quartier Saint-Simon et Réguelongue



1. Végétaliser

2. **Apaiser** l'espace public et renforcer les modes doux

3. **Renforcer** les liens vers les espaces de nature et de détente

4. **Révéler** l'identité des quartiers

5. **Mettre en valeur** et renforcer l'attractivité du cœur de quartier

6. **Améliorer** l'accès aux grands équipements (scolaires, sportifs, culturels...)



Point sur la voirie :

- L'enfouissement des réseaux sur Canto devrait se terminer en début d'année. Il sera suivi par une réfection de la surface de roulement.
- La sécurisation du carrefour Canto-Tucaut est prévue pour le printemps 2023.
- La piste cyclable Liffard-Eisenhower tant attendue serait en bonne voie : Thales et V3J seraient d'accord pour vendre les terrains d'emprise de la piste à la mairie. On y est presque !
- Les études pour la mise en sens unique d'une partie de Réguelongue seront au menu de 2023.
- La priorité à droite de la rue Dhuoda sur le chemin de Monlong sera bientôt supprimée.

Votes « mes idées pour mon quartier »

La consultation sur Internet a rendu son verdict : pour notre quartier (6.4 en bas) : végétalisation de la place des Tibaous, plantations d'arbres le long d'Eisenhower et déploiement de dispositifs anti moustiques..

MES IDÉES POUR MON QUARTIER		RÉSULTATS DU VOTE PROJETS LAURÉATS		
Quartier	Catégorie	Titre de l'idée	Montant	Total des voix
Q 5.3	Nature en ville	Aménager le rond-point des Français Libres et le carrefour Demoiselles - Mistral - Frizac - Duméril - St Joseph	200 000 €	178
Q 5.3	Nature en ville	Plantation d'arbres et diversification de la palette végétale	70 000 €	128
Q 5.3	Énergie	Réduction de la pollution lumineuse	50 000 €	113
Q 5.3	Déchets et Recyclage	Lutter contre la pollution des mégots	30 000 €	63
Q 5.3	Nature en ville	Un jardin en mouvement le long de la voie ferrée et le rectorat	11 000 €	50
Q 6.1	Nature en ville	Réouverture des espaces verts des bords de Garonne aux Toulousains	200 000 €	164
Q 6.1	Énergie	Vive l'énergie solaire sur les toits des bâtiments publics !	180 000 €	90
Q 6.2	Cadre de vie	Terrain couvert au niveau du bouledrome	200 000 €	189
Q 6.2	Nature en ville	Redonnons de la couleur aux espaces verts du chemin de la Fronde	45 000 €	107
Q 6.2	Éco-mobilité	Amélioration pistes cyclables	100 000 €	88
Q 6.2	Nature en ville	Stop aux moustiques ! Passons aux pièges !	5700 €	67
Q 6.3	Nature en ville	Aménagement de cours «OASIS» à l'école élémentaire Victor Hugo	200 000 €	33
Q 6.3	Cadre de vie	Le WorksParc, un complexe sportif en plein air, au croisement entre plusieurs disciplines (Street Workout, Chase Tag, Parkour)	200 000 €	21
Q 6.4	Nature en ville	Déployer des équipements préventifs pour démoustiquer le quartier	5700 €	85
Q 6.4	Nature en ville	Eisenhower : arbres pour pistes cyclables	80 000 €	81
Q 6.4	Nature en ville	Végétalisation de la ZA Thibaud	60 000 €	67
Q 6.4	Nature en ville	Végétalisation Place des Tibaous	200 000 €	44

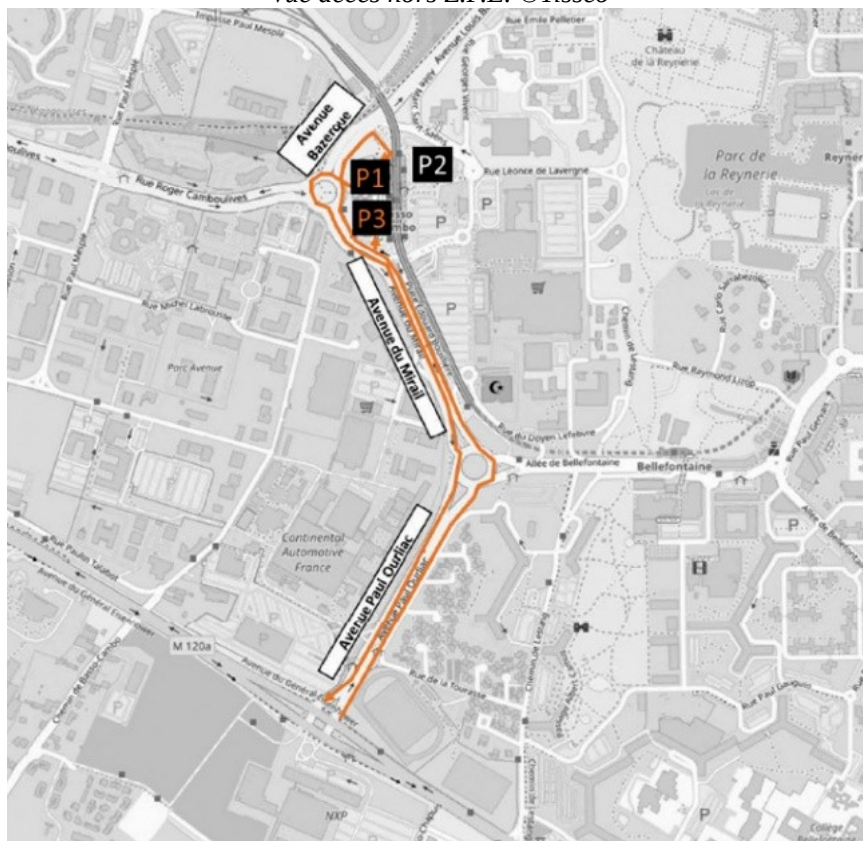


Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

Accès métro Basso Cambo et Zone à Faible Emission (ZFE)

Vue accès hors Z.F.E. ©Tisséo



Grâce à l'intervention de S.S.E. L'accès des véhicules « polluants » (vignettes CRITER non autorisées dans la ZFE) au parking du métro est autorisé.

Le schéma d'origine de la Z.F.E. englobait en totalité le terminus de Basso Cambo et donc son parking. Ceci empêchait donc les utilisateurs de véhicules "polluants" de laisser leur véhicule et d'accéder au réseau de transport en commun !

Lors de la conférence sur la Z.F.E. du 6 mai 2021 S.S.E. a dénoncé cette anomalie et demandé la création d'un couloir d'accès hors Z.F.E..

Cette remarque a donc été prise en compte par la Métropole ; on constate qu'elle a été aussi appliquée à Borderouge.

Réunion de concertation du Réseau Express Vélo (R.E.V.)



vue d'une partie de la partie "ateliers"

Ce 14 novembre Toulouse Métropole a organisé la première réunion de concertation du projet au Phare à Tournefeuille ; celle-ci concernait notre secteur (avec Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve Tolosane) et étaient invités élus et les diverses associations ; Saint Simon Environnement y était représentée.

Les présentateurs :

Maxime Boyer, vice-président de Toulouse Métropole et porteur du projet, Julien Henique Directeur Mobilités Gestion Réseaux de Toulouse Métropole et Gilles Dadou chef du projet chez Tisseo, ce dernier rappelant que Tisséo est en charge de toutes les mobilités de l'agglomération, vélos et piétons compris...

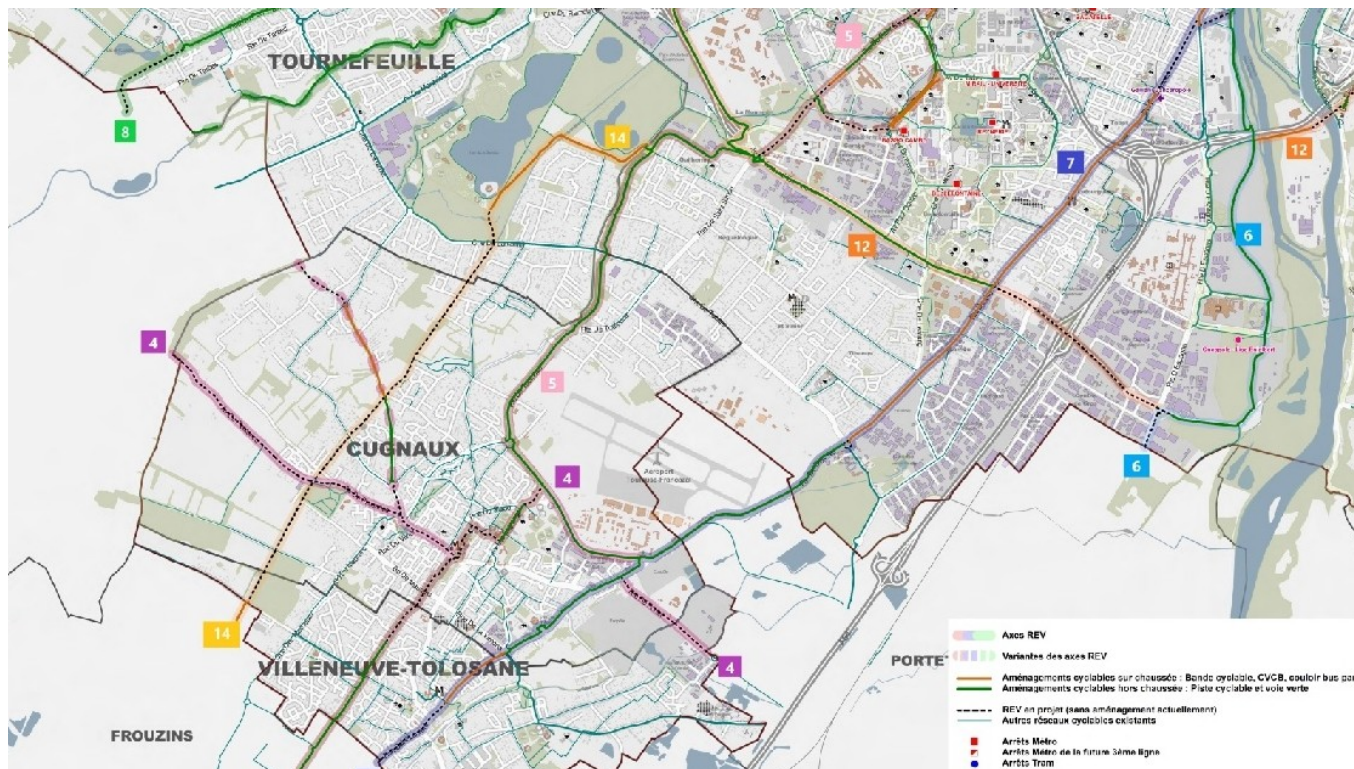
Après une présentation du projet, des ateliers (par ligne du réseau concernant notre secteur) ont permis aux participants d'apporter leurs remarques sur des cartes détaillées.

Que retenir de cette concertation.

La phase de concertation qui débute n'a pas vocation à remettre en cause les tracés (hormis quelques retouches) mais concerne plutôt les aménagements.

Le discours de la Métropole nous est apparu plus nuancé par rapport à la présentation du 22 avril sur les "grands travaux" concernant le R.E.V., semblant plutôt privilégier les "aménagements tactiques", terme correspondant à des aménagements plus ponctuels présentant un bon rapport intérêt/coût.

Vous pouvez consulter les plans de détail de notre secteur et participer **en ligne** à cette concertation via ce lien : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/rev/f/501/>



Eclairage public

Nous avons porté une demande d'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit (voir notre bulletin précédent), la mairie de Toulouse l'a décidé pour la ville. Nous observons que cette extinction de 0h à 6h ne touche pas toutes les rues, et parfois avec des alternances (ex Tino Rossi éteint S Signoret allumé, l'inverse la nuit suivante). Avez-vous des observations à faire sur cette action ? Merci de vos retours

Animations Communication

Rappelons ici que nous militons depuis des années pour avoir un affichage digne de ce nom pour permettre aux habitants du quartier d'avoir une information complète et en temps réel sur les actions, manifestations, spectacles qui ont lieu dans le quartier, dont le succès de fréquentation repose majoritairement sur le bouche à oreille et la motivation des quelques réseaux sociaux du quartier (comité des fêtes, collectif de défense du quartier, etc.)

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le **lundi 9 janvier à 18h** dans la salle place de l'église.

BULLETIN D'ADHESION 2023

Vous pourrez adhérer à St-Simon Environnement pour 2023 en réglant par carte bancaire sur notre site :
<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : _____ PRENOM : _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins bimestriels : _____

Adresse postale : _____

Si vous n'avez pas d'accès Internet l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile ☐

Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile _____